



Belgium
partner in development

**CANGO
DORPEN**
In groep kan je meer

Karama Solidarity
for human dignity



TERMES DE RÉFÉRENCES

Formation sur les Procédures ONSSA

1. Contexte et justification

Le programme “Ensemble avançons”, au Maroc est soutenu par la Direction Générale coopération au développement et Aide Humanitaire (DGD), et mis en œuvre sur la base d’une synergie entre l’ACNG CONGODORPEN, l’association Karama-Solidarity et l’association ATAWASSOL pour le développement communautaire ATDC à Midelt, qui mutualisent leurs expertises afin de soutenir l’autonomisation sociale et économique des populations rurales qui s’organisent et agissent, en suivant une stratégie basée sur une approche intégrée visant à améliorer la productivité agricole et les revenus afin de renforcer l'accès aux services de santé et d'éducation de base. En s'appuyant sur une approche communautaire.

Dans ce contexte, une série de formations sera organisée afin de répondre aux besoins des bénéficiaires et de soutenir leur montée en compétences. L’amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires constituant une priorité nationale, il est indispensable que les producteurs et transformateurs se conforment aux exigences de la loi 28-07 et aux procédures de l’ONSSA. La formation sur les procédures ONSSA leur permettra de comprendre et d’appliquer correctement les démarches d’agrément, de contrôle et de traçabilité, afin de garantir la qualité et la sécurité des produits commercialisés.

2. Objectifs

Objectif général

Renforcer les connaissances des participants sur la réglementation et les procédures sanitaires de l’ONSSA afin d’améliorer la conformité de leurs activités et produits.

Objectifs spécifiques

- Présenter le rôle et les missions de l’ONSSA.
- Former sur les procédures d’agrément, d’autorisation et de certification.
- Expliquer les obligations d’étiquetage, de traçabilité et de bonnes pratiques d’hygiène.
- Sensibiliser à l’importance des contrôles et inspections pour la santé publique.

3. Résultats attendus

- Les participants connaissent les textes réglementaires (loi 28-07).
- Les acteurs comprennent les étapes d’agrément sanitaire et les documents à fournir.
- Amélioration des pratiques d’hygiène et réduction des non-conformités lors des contrôles.



Belgium
partner in development

**CANCO
DORPEN**
In groep kan je meer

Karama Solidarity
for human dignity



4. Public cible

- Agriculteurs et éleveurs
- Responsables de coopératives et GIE
- Transformateurs agroalimentaires

5. Contenu de la formation

- Présentation de l'ONSSA et de ses missions
- Agréments et autorisations sanitaires
- Procédures de contrôle officiel et échantillonnage
- Étiquetage et traçabilité
- Introduction aux BPH et HACCP

6. Méthodologie

- Exposés théoriques (PowerPoint)
- Études de cas
- Séances de questions-réponses
- Distribution de guides et check-lists

7. Durée et période d'exécution

- Zone d'intervention : 3 zones de la province de Midelt à savoir Oumjniba, Bertat et Zaouia Sidi Hamza
- Durée : 3 jours soit 1 jours par zone
- Méthodologie : approche participative, alternant apports théoriques, exercices pratiques, études de cas.
- Nombre de participantes : 10 à 15 participantes par zone

8. Profil du formateur / de la formatrice

- Diplôme Bac+5 ou plus en agronomie, sécurité sanitaire des aliments, vétérinaire, sciences biologiques ou équivalent.
- Minimum 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, contrôle de qualité, inspection sanitaire ou développement agricole.
- Expérience dans l'animation de formations ou sensibilisations auprès des producteurs et transformateurs.
- Maîtrise des outils participatifs et pédagogiques adaptés à un public adulte.
- Maîtrise des langues de formation (arabe ou amazigh).



Belgium
partner in development

**CANGO
DORPEN**
In groep kan je meer

Karama Solidarity
for human dignity



9. Livrables attendus

- Plan de formation détaillé avant le démarrage.
- Supports pédagogiques remis aux participant·e·s.
- Fiches d'évaluation pré- et post-formation.
- Rapport final synthétique (bilan, recommandations, niveau d'appropriation).

10. Date limite

La formation est programmée pour le mois de Novembre 2025. La date limite pour postuler est le 15 Octobre 2025 à minuit.

Si vous êtes intéressé par la présente offre, veuillez contacter : raf3.atd@gmail.com en copie cpatdmidelt@gmail.com, animagriculture.atdmidelt@gmail.com et atdmidelt@gmail.com

Dossier de candidature :

- Un CV justifiant votre expertise dans le domaine
- Une offre financière détaillée selon les modules
- Une offre technique de la formation ²